

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de BESANCON

**Commune de
VUILLAFANS**

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 10
- votants : 14
- ayant donné procuration : 4
- absents excusés : 4
- absents : 0
- démission : 1

Date de convocation :
27/01/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accepter le
devis du Groupe Pédagogique
pour l'achat du guide des
imputations de la comptabilité
M57

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune**

Séance du 31/01/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au
lieu habituel de ses séances après convocation légale.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Céline BOUVERET, Claude CURIE, Yves GAMELON,
Michelle HOUSER, Remi JEANNINGROS, Jean-Benoît LAMBERT,
Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN,
Bernard WOZNY.

Absents excusés : Anne-Lise BOESINGER (procuration à Céline
BOUVERET), Patrick CHANUSSOT (procuration à Bernard
WOZNY), Benjamin DOLE (procuration à Stéphane MEREL),
Marie-Thérèse CRETIN-GUTH (procuration à Sylvie PERRET-
GENTIL).

Absents :

Démission : Alain KIBLER

Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. Claude CURIE.

M. le Maire informe le conseil municipal que suite au passage sur la
nouvelle nomenclature de la comptabilité publique M57, il est
nécessaire de se doter du nouveau guide de l'imputation.

Le prix du guide s'élève à 186.36 euros TTC.

Le conseil municipal donne son accord par 14 voix pour, 0 contre et 0
abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 31 janvier 2025.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme, Claude CURIE, Maire

